

OCTOBRE 2013 - N° 29

7'ACTUEL

LE MAGAZINE DU 7^E ARRONDISSEMENT

Dossier
Patrimoine
et urbanisme



Actualités



Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter en 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. La Ville de Lyon vous propose de vérifier par Internet si vous êtes inscrit. Si ce n'est pas le cas ou si vous avez déménagé, même dans l'arrondissement, vous pourrez procéder de chez vous à votre inscription. Le vote aux élections municipales et européennes est également ouvert aux ressortissants des pays de l'Union européenne qui peuvent vérifier de la même façon leur inscription. Et l'année prochaine, ne vous trompez pas de bureau de vote : les bureaux 720 et 721 quittent l'école Crestin pour rejoindre le groupe scolaire Julie-Victoire Daubié, 41, rue Victorien Sardou. ■

www.lyon.fr,
rubrique « vos démarches »
ou au 04 72 73 68 00.

Les rendez-vous de l'automne

Le 14 novembre, bienvenue aux nouveaux habitants

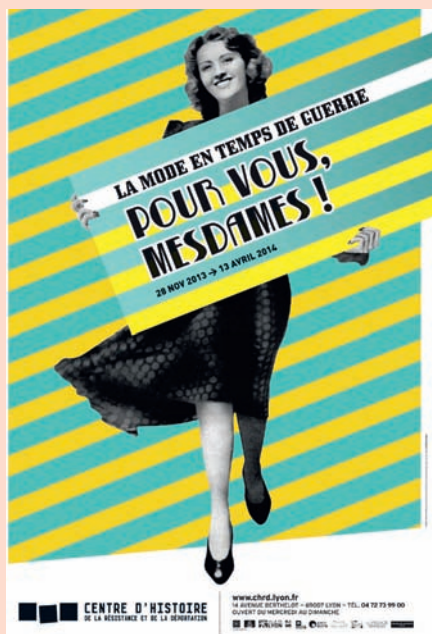
Le temps d'une soirée, les arrivants nouvellement installés dans l'arrondissement peuvent s'informer sur l'arrondissement, les démarches de la Mairie et les Conseils de quartier.

Salle des Mariages et du Conseil de la Mairie du 7^e ■

Du 28 novembre au 13 avril 2014, la mode en temps de guerre : pour vous, mesdames !

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les femmes lyonnaises rivalisent d'ingéniosité pour surmonter les difficultés et les restrictions et continuer à se vêtir avec élégance. Quand la coquetterie devient aussi acte de résistance.

Exposition au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, 14, avenue Berthelot ■



Du 6 au 9 décembre, la Fête des Lumières

Pour cette édition 2013, vous serez surpris en redécouvrant la cour du collège Belmont rue Pasteur pour une fête fantastique autour de la figure d'Arthur Rimbaud. Les façades de l'espace Mazagran se transformeront en écrans de cinéma pour accueillir des vidéos réalisées avec les habitants du quartier, inspirées de Charlie Chaplin et des *Lumières de la Ville*. Quais du Rhône, c'est la terrasse de l'hôpital Saint-Luc Saint-Joseph qui vous enchantera. Sans oublier la mise en lumière de la place Jean Macé.



Après l'arbre aux vœux du Centre Berthelot en 2012, laissez-vous séduire par les animations de cette nouvelle édition.

Le 12 décembre, à 19h, projection du documentaire « Le Mystère de la disparition des abeilles » de Mark Daniels

Garantes de la biodiversité, les abeilles déclinent pourtant depuis quelques années dans les pays industrialisés. L'association « Arthropologia », dans le cadre du programme européen Urbanbees, vous propose quelques actions simples pour favoriser leur présence dans notre environnement urbain.

Salle des Mariages et du Conseil de la Mairie du 7^e ■

Collecte solidaire de vêtements

En partenariat avec la Ville de Lyon, le Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abris et d'autres associations caritatives déploient à partir du mois d'octobre quelque vingt conteneurs permanents, dans le 7^e arrondissement, pour permettre aux habitants

de déposer les vêtements, chaussures ou linge de maison dont ils n'ont plus l'usage. Une fois triés par des personnes en insertion sociale, les vêtements seront donnés aux friperies du Foyer, de l'Armée du Salut et d'Ecofripe. Les plus abîmés feront

l'objet d'un recyclage industriel avec un équipementier automobile. Les vêtements sont à regrouper dans un sac poubelle avant de les placer dans l'un des points de collecte. Un geste solidaire et éco-citoyen ! ■

www.mairie7.lyon.fr



Le groupe scolaire Julie-Victoire Daubié vu depuis le Parc Blandan

La rentrée dans le 7^e aura indéniablement été marquée par deux ouvertures :

- celle du nouveau groupe scolaire Julie-Victoire Daubié, rue Victorien Sardou qui, avec ses 12 classes ouvertes (6 maternelles et 6 élémentaires), doit nous permettre de mieux répondre aux besoins de scolarisation induits par l'évolution démographique toujours forte de notre arrondissement ;
- celle du Parc Blandan, dont une entrée se situe face à l'école Daubié. Il aura fallu 16 ans, entre les premières démarches initiées par des habitants du quartier pour faire du site de la caserne Sergent Blandan un parc urbain, et l'ouverture de ce parc, mais cela « valait vraiment le coup d'attendre ». Le nouveau parc, d'une grande originalité, mérite d'être découvert et fréquenté !

L'originalité de ce parc tient essentiellement au fait que ses concepteurs se sont appuyés, pour sa réalisation, sur les valeurs patrimoniales et mémorielles du site. Son ouverture dans le cadre des Journées du Patrimoine n'était donc pas un hasard !

La protection du patrimoine, au travers des outils offerts par la législation et la réglementation de l'urbanisme et de l'aménagement, fait l'objet du dossier central de ce numéro de 7'Actuel. Vous pourrez découvrir également un zoom sur le garage Citroën, bâtiment emblématique de la Guillotière, un des quatre édifices inscrits à l'inventaire des monuments historiques de notre arrondissement, et qui est actuellement en cours de rénovation et de transformation.

C'est aussi avec le patrimoine que nous avons voulu conclure ce numéro, autour d'un portrait de l'orgue de l'église Notre-Dame Saint-Louis de la Guillotière qu'un partenariat entre la Ville et son Comité de sauvegarde a permis de restaurer.

Les habituelles rubriques vous permettront enfin de revivre certaines manifestations des mois passés – je pense à la pose du pont Raymond Barre – et de découvrir celles qui rythmeront, comme chaque année, les derniers mois de 2013 !

Je vous souhaite une très agréable lecture du 7'Actuel !

**Le Maire du 7^e arrondissement
Conseiller Général du Rhône**

Directeur de la publication : Le Maire du 7^e arrondissement

Rédaction : Cabinet du Maire

Crédits photos : Ville de Lyon - Mairie du 7^e - Jacques Léone/Grand Lyon - Mission Gerland - Laurence Danière - Guillaume Perret - Asylum - Illustrations Archigroup - Yannick Bailly/CHRD - ADPM_MtonMarché - Grand Lyon/Serl/TVK/BASE - Lycée Hector Guimard

Conception : Dactylo Print

Exécution et illustration : Public Imprim

Impression : Public Imprim



Tiré à 39 000 exemplaires

Édito du Maire

Sommaire

Actualités

2

Édito du Maire

3

Retour sur...

4

Dossier Urbanisme
et patrimoine

5 à 8

Vie de quartiers

9 à 11

Portrait

12

Retour sur...

Rentrée scolaire pour les enfants du 7^e

La rentrée scolaire 2013 a permis d'ouvrir un nouveau groupe scolaire rue Victorien Sardou. À deux pas du Parc Blandan, l'école Julie-Victoire Daubié comprend 16 classes, avec un espace de restauration et un gymnase. Cet équipement a la particularité d'être la première école de l'agglomération à produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme : une belle occasion de sensibiliser les jeunes générations au développement durable.

Pour les 5 400 enfants scolarisés dans les écoles publiques du 7^e, cette rentrée est aussi placée sous le signe de la sécurité et de l'accessibilité. Le Grand Lyon et les aménageurs ont réalisé des travaux de voirie aux abords de plusieurs groupes scolaires.

Rue de Gerland, des avancées de trottoirs favorisent la visibilité des piétons. Dans le cadre de la ZAC du Bon Lait, des plateaux surélevés protègent la traversée des enfants des écoles rue Félix Brun et rue Clément Marot. Les services communautaires ont enfin profité des vacances scolaires pour repeindre les marquages au sol ou apposer de nouveaux panneaux de signalétique pour la plupart des groupes scolaires. ■



Le Tour de France à Gerland

Ville étape du 1^{er} Tour en 1903, Lyon a accueilli une nouvelle fois le peloton le 13 juillet. Le final de la journée a fait la part belle à la traversée de Lyon avec les côtes de la Duchère et de la Croix-Rousse, puis la descente des quais du Rhône. À l'arrivée sur l'avenue Jean Jaurès, l'Italien Matteo Trentin a conclu la première échappée victorieuse de ce Tour. ■



Un nouveau pont sur le Rhône



Début septembre, le Sytral a réalisé la pose du pont Raymond Barre. Une opération spectaculaire, suivie par quelque 20 000 Lyonnais venus assister à l'installation de la travée centrale, longue de 170 mètres. Début 2014, le pont Raymond Barre sera accessible aux piétons et aux modes de déplacements doux. Il permettra peu après la traversée du Rhône aux tramways de la ligne T1 prolongée entre « Hôtel de Région - Montrochet » et « Debourg ». En décembre, ce sera aussi le métro B qui renforcera l'accessibilité de Gerland en rejoignant Oullins. ■

Le Biopôle poursuit sa mue

Épicentre de la filière Sciences de la vie régionale, le Biopôle de Gerland concentre un nombre exceptionnel d'acteurs (Lyonbiopôle, leaders industriels, PME, 2 750 chercheurs). Ce pôle d'excellence voit son potentiel d'infrastructures de recherche et développement (R&D) s'affirmer cette année avec la livraison d'acCInov, une plate-forme de bioproduction et de laboratoires dédiée aux PME, et l'extension de l'Institut de Biologie et de Chimie des Protéines (CNRS, Université Claude Bernard Lyon 1). En 2015, c'est le 1^{er} bâtiment de l'Institut de Recherche Technologique BIOASTER qui verra le jour. Des projets privés (siège, centre R&D, site de production) pour le laboratoire Aguetant et le groupe Sanofi sont également en construction. ■

Mot de l'opposition

Un été chaud à la piscine du Rhône

Revenons sur les dysfonctionnements et surtout sur les incivilités qui ont fait l'actualité de l'été dans, et autour de la piscine du Rhône rénovée.

À Lyon, il manque près de 3 000 mètres carrés de plan d'eau. En 2008, le maire de Lyon avait promis 2 piscines, 5 ans après rien de nouveau.

C'est pourquoi le bassin Nord de la « nouvelle » piscine du Rhône a été pris d'assaut. D'où de nombreux

débordements prévisibles, sans aucune anticipation de la municipalité.

Et, pour finir, un défaut d'appréciation de la situation par le 1^{er} Adjoint et Député qui n'a vu que 5 jours d'incidents...

Il faut réagir en poursuivant systématiquement les fauteurs de troubles et appliquer une tarification différente de celle des Lyonnais pour les extérieurs (comme c'est déjà le cas ailleurs).

Groupe Ensemble pour Lyon 7^e
(UMP, Nouveau Centre & apparentés)
contact@ensemblepourlyon.fr



En 2012, la Communauté urbaine de Lyon s'est engagée dans la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU), désormais associé au Plan local de l'habitat (PLH). Le nouveau Plan local d'urbanisme et d'habitat concerne l'ensemble du territoire du Grand Lyon et ses projets pour les 15 à 20 prochaines années. Il s'agit d'un document réglementaire, élaboré en concertation avec les communes et les habitants, qui fixe des grands objectifs d'aménagement avant d'édicter les règles d'usage des sols au plus près des territoires.

La révision du PLU-H a été rendue nécessaire par l'adoption de la loi « Grenelle II » qui permet une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans l'urbanisme et

l'habitat. Le nouveau Plan doit aussi respecter les principes du Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération. Ce document de planification prépare les conditions de vie et de déplacement des habitants du Grand Lyon à l'échéance 2030.

En cette année 2013, pour les cent ans de la première loi sur la protection du patrimoine et le trentième anniversaire des Journées européennes du patrimoine, la concertation relative au PLU-H invite à s'interroger sur l'histoire et le développement urbain : comment sauvegarder les traces architecturales et artistiques d'un passé bien présent dans nos rues, tout en développant la ville du futur ? ■



L'hôtel Mama Shelter près de Jean Macé

La concertation relative au PLU-H

Logement, développement économique, cadre de vie ou nature : le PLU-H touche à de nombreux aspects de notre vie quotidienne. Depuis mai 2012, la concertation associe les collectivités, les partenaires professionnels, les Conseils de quartier, les associations ou les habitants. Tous peuvent exprimer leur avis sur les orientations du PLU-H par Internet, en Mairie et lors de réunions publiques. Dans le 7^e arrondissement, quatre ateliers se sont tenus au printemps pour recueillir les propositions des habitants.

Pour quels objectifs ?

Le PLU-H cherche à répondre à quatre défis :

- Le défi métropolitain : développer l'attractivité de l'agglomération pour construire une métropole responsable.
- Le défi économique : soutenir son dynamisme économique pour assurer la création de richesses et d'emplois.
- Le défi de la solidarité : développer une agglomération accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins en logements de tous ses habitants.
- Le défi environnemental : répondre aux enjeux environnementaux et améliorer le cadre de vie pour la santé et le bien-être des habitants.

Pour en savoir plus :

www.mavilleavenir.com

Les grandes dates de la protection du patrimoine en France



La Cité Jardin

L'année 2013 marque le centenaire d'une loi fondatrice pour la sauvegarde du patrimoine en France, la loi du 31 décembre 1913. Si plusieurs listes de sites menacés avaient été établies depuis 1842, elles n'avaient pour seule intention que de répartir le financement de travaux d'urgence.

Pour la première fois, la loi de 1913 entend assurer la protection de monuments, selon leur intérêt historique ou artistique, y compris parmi le patrimoine appartenant à des propriétaires privés. Aujourd'hui, ce sont ainsi 14 000 monuments qui sont classés en France, et 27 000 inscrits.

En 1962, André Malraux fait promulguer une loi qui étend la notion de protection aux quartiers historiques. La même année, le Vieux-Lyon est le premier secteur sauvegardé en France, bien avant son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette loi crée également l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques, chargé de recenser et promouvoir les éléments exemplaires du patrimoine. Les étapes successives de décentralisation permettront d'en confier en 2004 la gestion aux Régions. ■

Les mesures de protection du patrimoine

Les monuments historiques

Cette mesure marque une reconnaissance d'intérêt public pour un immeuble ou un objet mobilier. Il existe deux niveaux de protection : le classement, à l'échelle nationale, et l'inscription, à l'échelle régionale. Le 7^e arrondissement compte quatre sites inscrits aux monuments historiques : le château La Motte, au cœur du Parc Blandan, le stade de Gerland, la Halle Tony Garnier et le garage Citroën.

Chaque site s'accompagne d'un périmètre de protection à proximité, où les travaux et les aménagements sont soumis à consultation et autorisation des Architectes des Bâtiments de France.

Aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

Elles assurent la protection d'un patrimoine paysager et urbain homogène. Elles sont mises en œuvre à l'initiative d'une commune ou d'un établissement intercommunal et elles doivent faire suite à une consultation du public. Il en existe cinq dans le Rhône, dont les pentes de la Croix-Rousse.



Le château La Motte, au cœur du Parc Blandan, inscrit aux monuments historiques

Périmètre d'intérêt patrimonial

Les périmètres d'intérêt patrimonial sont des zonages définis dans le Plan local d'urbanisme. Ils visent à garantir la préservation de caractéristiques urbaines d'un secteur. Les projets de démolition et les nouvelles constructions doivent prendre en compte la morphologie du quartier, en harmonie avec le bâti existant. C'est par exemple le cas des abords de la Grande Rue de la Guillotière, depuis la place Gabriel Péri jusqu'à la rue de la Madeleine, d'une partie de la rue

de Gerland, ou du sud du 7^e, de la Cité Jardin à la place des Pavillons.

Éléments bâtis et paysagers à préserver

La liste des éléments bâtis et paysagers à préserver est, elle aussi, inscrite dans le Plan local d'urbanisme. Le plus souvent, ils correspondent à des constructions ou à des végétaux remarquables. Les interventions doivent rester mesurées et concourir à la mise en valeur de leur caractère originel. ■

Pendant l'entre-deux-guerres, Citroën entreprit la construction d'une vingtaine de succursales partout en France. Achevé en 1932, le bâtiment de la rue de Marseille est sans conteste le plus monumental de cette série : 130 mètres de long, 52 de large, 5 imposantes tourelles d'angle, 6 niveaux accessibles aux véhicules par des rampes à sens unique.

C'est l'architecte de la société, Maurice-Jacques Ravazé, qui conçut le garage. La façade vitrée, la verrière et toutes les ferronneries furent dessinées par Jean Prouvé, designer d'avant-garde. Le bâtiment est un symbole de l'architecture industrielle et fonctionnaliste.

À son ouverture, le garage était considéré comme la plus grande

station-service d'Europe. Il permettait également de centraliser les activités de vente, d'entretien et de réparation des véhicules. Le site épousa les innovations techniques de l'époque, par exemple les bancs d'essai de moteur ou les appareils de test de freins.

Dans les années 80, une réflexion s'engagea pour protéger et valoriser le patrimoine industriel en France. Le garage Citroën fut ainsi inscrit aux monuments historiques en 1992.

Racheté en 2011 par le promoteur 6^e Sens, l'immeuble emblématique va connaître ces prochains mois un projet de reconversion.

Mené en collaboration étroite avec les Architectes des Bâtiments de France pour garantir l'identité des lieux, ce



projet de 32 000 m² doit maintenir une succursale Citroën de 4 500 m² en rez-de-chaussée. Le reste du bâtiment proposera des bureaux d'entreprise sur 16 500 m² et des places de parking dans les étages. Les travaux débutent cet automne, pour une livraison du bâtiment rénové fin 2015.

La réhabilitation a été présentée aux habitants du 7^e en Mairie d'arrondissement le 16 septembre, en présence de l'entrepreneur, de l'équipe en charge du projet et des Architectes des Bâtiments de France. ■



La chocolaterie Révillon

Créée en 1898 à Lyon, la marque Révillon régale petits et grands de ses papillotes pour les fêtes de fin d'année. D'abord installée avenue Leclerc, la chocolaterie s'étendit peu après rue Victor Lagrange en



employant une centaine de personnes. Les riverains garantissent encore qu'elle diffusait un parfum de chocolat dans tout le quartier.

Le site, classé comme élément bâti à préserver au PLU, fut intégré à un projet d'aménagement de logements et de bureaux d'activité en 2007. Aujourd'hui, on peut encore admirer le portail sur lequel se dessinent des feuilles de cacao, les deux pavillons qui l'encadrent, le fronton de la chocolaterie et la cour intérieure. ■

L'Île Verte

L'Île Verte est une autre opération d'aménagement qui a permis de mettre en valeur un élément bâti à préserver. Aux 51-67 rue de Gerland, ce programme de logements livré en 2007 conserve l'entrée de chaix industriels des années 20, qui auront été occupés successivement par une verrerie, un atelier de métallurgie et une chaudronnerie. Les deux bâtiments, de part et d'autre de l'entrée, structurent une allée en cœur d'îlot, bordée par des villas urbaines. ■





3 questions à l'Adjoint au Maire du 7^e arrondissement, délégué à l'aménagement, à l'urbanisme et au patrimoine

Parler de patrimoine à l'heure où la ville se transforme et accueille de plus en plus de nouveaux habitants, n'est-ce pas contradictoire ?

La meilleure réponse à cette question nous a été donnée par André Malraux, quand il a présenté devant l'Assemblée Nationale la loi de 1962. « *Dans notre civilisation l'avenir ne s'oppose pas au passé, il le ressuscite* ».

On ne peut pas penser l'évolution de notre arrondissement sans garder la mémoire de ce qui nous a été laissé. Le patrimoine est cependant toujours vivant, il prend bien des formes. Au XIX^e siècle, qui aurait pensé qu'on protégerait un jour des sites industriels ?

Les villes se composent aujourd'hui de multiples strates à ciel ouvert. Chacune peut témoigner d'une époque. C'est leur juxtaposition harmonieuse qui dessine notre paysage urbain.

Qu'est-ce qui caractérise le patrimoine du 7^e arrondissement ?

Avec ses grandes écoles et son Biopôle spécialisé dans les sciences du vivant, on dit souvent que Gerland est un territoire du savoir, tourné vers les technologies du futur. Mais l'histoire de l'arrondissement a épousé nombre de changements, qui lui ont conféré une identité forte. A l'époque gallo-



La Halle Tony Garnier

romaine et au Moyen-Âge, la Guilotière s'était déjà développée autour d'un espace de transit vers l'est, au débouché d'un pont sur le Rhône, sur des activités liées au « roulage ».

Gerland a connu un développement plus récent, à partir du début du XX^e siècle. Les anciens marais, « les mouches » comme on les appelait, ont vu s'implanter des industries chimiques et alimentaires. N'oublions pas que la Halle Tony Garnier accueillait à sa construction des abattoirs et un marché aux bestiaux !

Nos quatre sites inscrits aux monuments historiques et les trente-trois éléments bâtis à préserver sont l'héritage de ces activités commerciales et industrielles.

Pouvez-vous nous conseiller quelques endroits insolites ?

Avec les habitants, les associations et les Conseils de quartier, la révision du PLU-H offre l'occasion d'identifier de nouveaux éléments bâtis et de préciser les périmètres d'intérêt

patrimonial. En actualisant notre patrimoine, nous donnons un nouvel éclairage à certains sites.

Si le garage Citroën va connaître une belle opération de réaménagement, nous pouvons également entreprendre de mettre en valeur tout le patrimoine du 7^e lié à l'automobile. Je pense au garage Ford près de l'église Saint-Michel, au garage StarTerre sur le parcours de la Nationale 7, ou encore aux Hirondelles, la station-service des années 30 à l'angle du boulevard des Tchécoslovaques et de l'avenue Berthelot, qui pourrait être un vrai signal d'entrée dans notre arrondissement.

Mais l'identité du 7^e, c'est aussi un patrimoine vivant, à l'image des jeux de boules. Sans oublier le patrimoine de quartier, comme le carillon et l'orgue de l'église Notre-Dame Saint-Louis, dont vous pourrez lire l'histoire dans ce numéro de 7'Actuel. Tout en respectant notre identité historique, architecturale et artistique, nous contribuons à construire l'arrondissement et la ville de demain. ■



Le projet de reconversion de la station-service des Hirondelles

Quartier de Gerland

Le Conseil de quartier de Gerland



Le Conseil de quartier de Gerland vous présente quelques unes de ses actions. Ces événements sont permis par l'implication des adhérents du Conseil et donnent un sens à son existence. Tous les citoyens de Gerland sont les bienvenus dans la construction du quartier.

Le marché d'après-midi rue Marie-Madeleine Fourcade



Le marché a accueilli le 19 septembre Michel Piet, du restaurant Mondrian, dans le cadre de la Fête de la Gastronomie et de l'événement « Un chef, une recette, un marché ».

Dès mars 2009, le Conseil de quartier de Gerland a travaillé sur l'opportunité d'un nouveau marché à Gerland. La rédaction d'un questionnaire à l'adresse des habitants a permis de recueillir les avis et propositions des riverains. Le bilan de ce questionnaire a ensuite mis en lumière le souhait partagé d'un marché du soir, qui puisse à la fois compléter l'offre de commerçants forains du 7^e et concilier les usages des personnes qui travaillent à Gerland.

Après avoir évoqué trois emplacements pour ce marché de fin de journée, à proximité de la place des Pavillons, du boulevard Yves Farge

ou de la place Jean Jaurès, le Conseil de quartier de Gerland a vu s'ouvrir avec satisfaction un marché rue Marie-Madeleine Fourcade, le jeudi de 15h à 20h. Un marché alimentaire qui trouve son rythme de croisière, après quatre mois d'existence. ■

Retour sur l'assemblée générale annuelle

Le 28 juin, le Conseil de quartier a convié ses membres pour son assemblée générale. Le bureau et les responsables de commissions ont pu présenter à tous les actions mises en œuvre ces derniers mois. Avec ses quatre commissions, urbanisme et cadre de vie, culture, carnaval, communication, le Conseil de quartier de Gerland entend renouveler l'année prochaine ses projets d'animations. Du carnaval (les peuples du monde) à l'exposition des talents de Gerland, en passant par la semaine de la propreté, n'hésitez pas à vous impliquer dans la réussite de ces événements. ■

Le Conseil de quartier au Forum des Associations

Comme chaque année, Gerland s'est associé au stand proposé par les Conseils de quartier du 7^e au Forum des Associations, aux côtés des structures culturelles, sportives ou sociales de l'arrondissement. Un bon moyen d'inviter les habitants à participer à la vie citoyenne du quartier, avec de nombreuses prises de contact et huit nouvelles adhésions. ■

Inscriptions pour les Conseils de quartier du 7^e arrondissement au 04 72 73 68 31.

La résidence Bollier change de visage

Grand Lyon Habitat a réaménagé les abords des 116 logements de la résidence André Bollier (12 rue Bollier, 178 bd Yves Farge) en posant une clôture et des portails coulissants pour une meilleure sécurisation. L'aire de loisirs propose aux enfants de nouveaux jeux. Le mobilier urbain a lui aussi



été renouvelé, avant des plantations d'espaces verts à l'automne. Autres aménagements : des abris containers pour la collecte des ordures et le tri, et une réorganisation du parking. ■

Vie de quartiers

ZAC des Girondins : une nouvelle pièce urbaine à Gerland



Après la ZAC Massimi et la ZAC du Bon Lait, la reconquête du nord de Gerland va se poursuivre avec la ZAC des Girondins, sur d'anciennes friches industrielles. Ce projet mixte recense 2 600 logements, 65 000 m² d'activités tertiaires et plus de 7 000 m² pour les commerces.

Le Conseil municipal a adopté en septembre la programmation des équipements publics dont pourront profiter les nouveaux habitants : un groupe scolaire de 18 classes, un terrain d'évolution sportive complémentaire du gymnase de la ZAC du Bon Lait, une crèche de 48 berceaux et un pôle social et culturel sur 3 200 m².

Avec la trame verte constituée par l'allée Fontenay ou un square de 1 000 m² à l'angle des rues Félix Brun et Pré Gaudry, les espaces publics occuperont 7 hectares sur une superficie totale de 17,5 hectares pour la ZAC. Premières livraisons prévues entre 2016 et 2020. ■

Quartier Jean Macé

Le Conseil de quartier Jean Macé fait sa rentrée



En cette rentrée 2013-2014, le Conseil de quartier Jean Macé reprend ses activités. Le Conseil de quartier était présent dimanche 15 septembre pour le Forum des Associations, au tout nouveau Parc Blandan. Une ambiance sympathique et conviviale qui a permis à de nouveaux habitants de rejoindre le Conseil de quartier.

Une fresque pour la biodiversité



Le 7^e compte une fresque murale supplémentaire. L'école élémentaire Marc Bloch-Jean Macé présente sur l'un de ses murs extérieurs les enjeux de la biodiversité et de la défense du vivant. La Ligue de Protection des Oiseaux a commandé cette œuvre pour célébrer son centième anniversaire. Conçue par l'illustrateur lyonnais Jean Grosson, la fresque animalière a été réalisée par Cité Création, en partenariat avec l'école Émile Cohl et Écohlclité. Faucon, hibou, canard... Saurez-vous tous les reconnaître ? ■

Le travail des commissions

La commission « déplacement-cadre de vie » poursuit son action engagée au printemps sur la promotion du label « commerces handi-accueillants » auprès des commerçants de notre quartier. La commission travaille aussi sur l'élaboration de la charte « qualité de vie nocturne ».

Prochaine réunion le 6 novembre.

La commission « urbanisme » participe à la réflexion sur le nouveau Plan local d'urbanisme auquel sont associés les acteurs locaux : le PLU-H.

Prochaine réunion le 13 novembre.

La commission « animation » envisage une visite de la Maison des 44 enfants déportés d'Izieu à destination des classes de 3^e de notre quartier.

Prochaine réunion le 18 novembre.

Toutes les réunions se déroulent à 18h30 au centre Berthelot.

Les bénévoles du Conseil de quartier Jean Macé vous accueillent également sur le marché de la place Jean Macé deux samedis par mois.

Le bureau et les commissions du Conseil de quartier vous inviteront à leur prochaine réunion plénière. Si vous souhaitez nous rejoindre, une seule adresse :

conseil-jean.mace@laposte.fr. ■



Le Conseil de quartier s'était déjà associé en 2011 à une cérémonie au Jardin des 44 enfants d'Izieu, en hommage à la colonie fondée par Sabine et Miron Zlatin.

Parc Blandan, un nouveau poumon vert pour Lyon...

À cheval sur les 3^e, 7^e et 8^e arrondissements, le Parc Blandan dévoile aux Lyonnais depuis septembre son patrimoine historique et naturel. 8 hectares ont déjà été réaménagés, sur un total de 17 hectares. L'ancienne place d'armes devient une vaste esplanade propice à l'organisation d'événements, le long du bâtiment de casernement. Elle accueillera également à partir de cet hiver un vaisseau de bois ludique pour les enfants, la vague des remparts, ainsi qu'un nouveau square de proximité.

Du côté de la rue Victorien Sardou, c'est un cheminement forestier et végétal qui guide le visiteur jusqu'à la Plaine des Douves. Des pelouses mettent en valeur les fortifications



militaires rénovées et un skate-park de 1 230 m² permet la pratique des sports de glisse.

L'année prochaine, la passerelle du Fort offrira une promenade aérienne, quand la partie sud-est, à proximité du boulevard des Tchécoslovaques, proposera des jardins et des zones de loisirs.

Ouvert tous les jours de 7h30 à 19h30.

Entrées au 37, rue du Repos et 40, rue Victorien Sardou. ■



Contribuer à la révision du Plan local d'urbanisme et d'habitat

Le Parc Blandan et l'espace Maza-gran font régulièrement la Une de l'actualité locale et montrent une part significative de l'évolution du quartier de la Guillotière. Parallèlement, d'autres aspects évoluent et l'activité du Conseil de quartier Guillotière est de plus en plus diversifiée, et aborde des questions nouvelles.

Le suivi des problèmes de voirie a des prolongements en faveur des piétons et des modes doux (bancs publics, places de stationnement pour les vélos et motos, études pour transformer la Grande Rue de la Guillotière).

Le travail sur la qualité du cadre de vie amène à proposer des avancées



sur les aménagements d'espaces verts/aires de jeux, la végétalisation des espaces disponibles, la gestion des enseignes commerciales et la valorisation du patrimoine urbain et architectural.

La rencontre des acteurs fait émerger des préoccupations sociales et la diversité des besoins, en équipements de proximité (petite enfance, éducation, sport, seniors...) et en termes de qualité de l'habitat (confort, salubrité, accessibilité, besoins des familles...).

Ce travail en profondeur trouve aujourd'hui un nouveau champ d'application à l'occasion de la concertation mise en place pour la révision du Plan local d'urbanisme et d'habitat.

La contribution du Conseil de quartier reprend les éléments issus des travaux et réflexions des différents ateliers, notamment pour :

- offrir des logements de taille adaptée pour les familles ;
- réduire la consommation d'énergie,

utiliser davantage les réseaux de chaleur ;

- généraliser les zones 30 en dehors des grands axes ;
- assurer la continuité de la trame verte et des liaisons modes doux ;
- aérer et végétaliser des cœurs d'îlots ;
- requalifier les espaces délaissés, par la végétalisation ;
- préserver et valoriser davantage le patrimoine urbain et architectural ;
- développer l'offre d'équipements et services de proximité.

Au cours des prochains mois, ces propositions seront débattues, précisées et pourraient être traduites en prescriptions réglementaires et recommandations pour l'avenir.

La vie du conseil repose évidemment sur la mobilisation de ses membres. L'impulsion du bureau pour renouveler les thèmes de travail et pour donner sens, cohérence, et efficacité à son action, devrait faciliter l'arrivée des nombreux nouveaux membres et l'enrichissement de l'activité. ■

Et un écrin pour l'édition 2013 du Forum des Associations

Dimanche 15 septembre, le week-end des Journées Européennes du Patrimoine, plus de 80 associations ont profité de l'ouverture du Parc Blandan pour présenter leurs activités aux habitants de l'arrondissement. Les bénévoles ont alterné information sur leur stand, animations sur un podium et déambulation sur l'esplanade du Parc. Quelques semaines après la rentrée scolaire, renseignez-vous vite, il reste encore des places disponibles pour une activité sportive, culturelle ou caritative !

Toutes les associations dans le guide pratique du 7^e : www.mairie7.lyon.fr ■



Deux jeunes filles du lycée Guimard s'illustrent au concours général de fonderie

Organisé par l'Education Nationale, le concours général des lycées et des métiers distingue chaque année les meilleurs élèves d'une matière ou d'une filière à l'échelle nationale. En fin d'année scolaire, le lycée Hector Guimard a accueilli les épreuves de fonderie.

Retenus sur dossier, six élèves originaires de toute la France avaient été invités à concourir pour une épreuve pratique de deux jours. Les lycéens devaient réaliser un lion en aluminium.



Angéline Toniolo et Candice Morel, deux élèves de Terminale du lycée Guimard, se sont classées aux deux premières places de ce concours d'excellence. Quelques semaines plus tard, elles obtenaient brillamment leur bac professionnel avec mention très bien, avant de choisir de poursuivre leurs études en BTS.

Portrait

À l'angle de la rue de la Madeleine et de la Grande Rue de la Guillotière, l'église Notre-Dame Saint-Louis enferme l'un des orgues les plus remarquables de Lyon. Depuis 2008 et la restauration de l'instrument sous l'impulsion d'un Comité de sauvegarde, sa palette sonore a retrouvé toute sa richesse pour le plaisir des mélomanes.

Alors que le chœur de l'édifice accueillait depuis 1880 un premier orgue, c'est en 1946 que le curé de la paroisse, le père Casson, fit installer un nouvel équipement à trois claviers pour le remplacer. L'orgue fut conçu par le célèbre établissement lyonnais Michel - Merklin & Kuhn. Il prend place de part et d'autre de l'abside de Notre-Dame Saint-Louis dans

Les prochains concerts

- **Samedi 26 octobre à 20h30**
Récitant et orgue « La gloire des bienheureux »
Bertrand Heidelin, compositeur
Laurent-Cyprien Giraud, organiste

Les heures d'orgue du printemps 2014

- **Dimanche 2 mars à 17h30**
Laurent Jochum (Paris)
- **Dimanche 6 avril à 17h30**
Réjean Poirier (Montréal, Canada)
- **Dimanche 4 mai à 17h30**
Artiste à confirmer
- **Dimanche 1^{er} juin à 17h30**
Timothy Hone (Salisbury, Angleterre)

Le Comité de sauvegarde de l'orgue de Notre-Dame Saint-Louis de la Guillotière



Jean Janin, président du Comité de sauvegarde de l'orgue Notre-Dame Saint-Louis, et Martin Bacot, organiste titulaire.

des boiseries d'acajou dessinées par l'architecte Louis Mortamet et réalisées par les élèves de l'école de l'abbé Lamache.

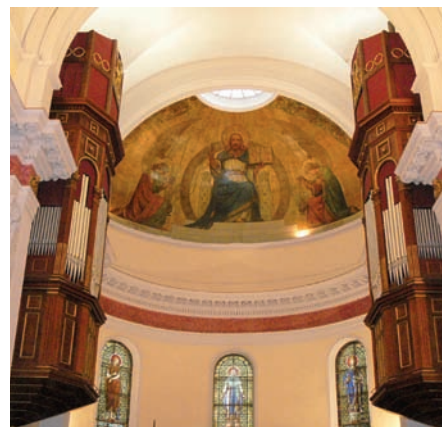
Les conditions difficiles de l'après-guerre et le manque de matériaux ne permirent pas d'en achever la fabrication. Des tuyaux ne purent être posés malgré des opérations d'entretien en 1962 et 1982. Il manquait ainsi à l'orgue plusieurs jeux, et, dans certains, les octaves les plus basses.

En 2000, des passionnés d'orgue décidèrent de créer un comité de sauvegarde pour terminer l'instrument et en assurer la restauration. Sous l'impulsion de son président Jean Janin, organiste émérite, l'association organise depuis des concerts chaque année, le 3^e dimanche de janvier, afin de promouvoir l'orgue. L'orgue s'affirme comme un élément de fierté pour les habitants de la Guillotière, et il appartient à l'identité du quartier.

C'est pourquoi, en partenariat avec la Ville de Lyon, le Comité de sauvegarde put participer au financement de la rénovation de l'orgue, menée par la manufacture Giroud de 2006 à 2008. Remplacement et ajout de jeux, nouveau système électronique, travaux d'isolation : la modernisation de l'orgue s'est toujours attachée à respecter l'authenticité et le projet original de Michel - Merklin & Kuhn.

Instrument autant culturel que culturel, facteur d'animation sociale, l'orgue

de Notre-Dame Saint-Louis propose désormais une programmation annuelle variée, en mêlant musique sacrée, classique et moderne. Les concerts peuvent associer d'autres instruments, des percussions ou des chants. C'est l'une des étapes du festival « Orgue en Jeu » à l'automne. Depuis 2011, un jeune musicien talentueux, Martin Bacot, est devenu organiste titulaire de Notre-Dame Saint-Louis.



Et n'oubliez pas, avant ou après un concert, de découvrir les autres trésors de l'église : les vitraux et les fresques du XIX^e siècle, le tableau de Saint-Louis en prière, la statue de Notre-Dame-de-Grâce du sculpteur Joseph-Hugues Fabisch et le carillon restauré en 2012... ■

Le Comité de sauvegarde de l'orgue Notre-Dame Saint-Louis de la Guillotière

www.orgue-ndsl.blogspot.fr
mail : orgue.ndsl@gmail.com